



Fiche d'inscription Formation Inter-entreprises

Merci de compléter lisiblement ce formulaire d'inscription à retourner par courrier, fax ou courriel. Dès réception, nous vous ferons parvenir, sous huitaine, la confirmation d'inscription, le programme détaillé et le plan d'accès à notre site de formation ainsi que les hôtels de proximité. Si vous souhaitez des informations sur une ou plusieurs formations (inter ou intra-entreprise), veuillez nous contacter aux coordonnées en bas de page.

VOTRE SOCIETE

RAISON SOCIALE : **N° TVA INTRA :**
ADRESSE :
CODE POSTAL : **VILLE :**

RESPONSABLE DE FORMATION

Mme/Mlle/M. NOM : **PRENOM :**
N° TEL : **FAX :**
E-MAIL : @

FORMATION

Intitulé : **DATE (S) :**

STAGIAIRES

CIVILITE	NOM	PRENOM	PROFESSION	E.MAIL	TELEPHONE

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFERENTE OU SI ORGANISME PAYEUR TYPE OPCA

(DANS CE CAS, MERCI DE NOUS ADRESSER VOTRE ACCORD DE PRISE EN CHARGE)

RAISON SOCIALE : **N° TVA INTRA :**
ADRESSE :
CODE POSTAL : **VILLE :**
Mme/Mlle/M. NOM : **PRENOM :**
N° TEL : **FAX :**
E-MAIL : @

REGLEMENT

CI-JOINT UN CHEQUE DE € TTC à l'ordre d'Hommes et Entreprises Centre (500€HT/PERSONNE + TVA 19,6%)

Le responsable du participant reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de formation spécifiées ci-après. Ce formulaire complété est un Bon de commande. Une facture acquittée vous sera transmise dès réception.

FAIT A : **LE :**

CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature du responsable

Précédée de la mention « Lu et approuvé »



ARTICLE 1

INSCRIPTION DES STAGIAIRES :

Toute demande d'inscription doit être formulée par écrit, grâce à la fiche d'inscription ci-jointe, accompagnée de son règlement. L'inscription du (des) stagiaire(s) sera prise en compte dès réception, 15 jours minimum avant le démarrage de la formation. Ce bulletin d'inscription vaut acte d'engagement et suppose que le client accepte le contenu du stage et les pré-requis, dont il s'engage à avoir pris connaissance. Dès réception du bulletin, l'entreprise recevra une confirmation d'inscription.

CONVOCAION DES STAGIAIRES :

La convocation sera adressée 10 jours avant l'ouverture de la session au responsable de formation de l'entreprise, pour transmission au stagiaire. L'entreprise signataire du bulletin d'inscription déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de réalisation de la formation telles que figurant dans la fiche produit Formation ou programme associés à la convention de formation.

FOURNITURE DURANT LA FORMATION :

Le cabinet Hommes & Entreprises Centre fournit une formation adaptée à vos besoins et délivrée par des experts avec les supports pédagogiques (supports de cours et/ou livrets) correspondants.

EMPLOI DU TEMPS :

Horaires : les stages respectent en général les horaires suivants : 9h00 à 12h30 - 14h à 17h30. Les horaires sont susceptibles de modification en accord avec le formateur. Pausés et déjeuner : l'accueil, les pauses café et les déjeuners font partie du temps de la formation.

LIEU :

Dans le cas de formations inter-entreprises, les séminaires et cours ont lieu dans nos locaux, mais aussi dans des hôtels ou chez des partenaires loueur de salles. Le lieu est précisé lors de l'inscription et figure sur la convocation qui est adressée aux participants.

ARTICLE 2

PRIX ET REGLEMENT :

Le prix du stage comprend l'ensemble des prestations dispensées à l'occasion de la session de formation (pause-café inclus) à l'exclusion des frais de repas, de séjour, de voyage et déplacements. Tous les prix fixés pour l'année en cours sont nets. Toute admission à une session de formation est soumise à un règlement préalable de la part du participant. Le paiement sera effectué à l'inscription, comptant, sans escompte, par chèque ou par virement bancaire à l'ordre d'Hommes & Entreprises Centre. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues. Hommes & Entreprises Centre se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 3

MODALITES DE REGLEMENT :

A l'issue de la formation, Hommes & Entreprises Centre adressera à l'entreprise une facture valant convention de formation simplifiée. Le règlement devra être effectué par chèque libellé à l'ordre de « Hommes & Entreprises Centre » à 30 jours fin de mois de réception de la facture. En cas de règlement par un organisme collecteur ou financeur, l'entreprise s'engage à fournir l'accord de prise en charge au plus tard le premier jour de formation. Dans le cas contraire, l'entreprise sera facturée selon les conditions mentionnées précédemment en lieu et place de l'organisme financeur. En cas d'absence, les jours non pris en charge par l'organisme collecteur ou financeur seront facturés à l'entreprise.

ARTICLE 4

DEDIT OU ABANDON :

En cas de dédit par l'entreprise, à moins de 10 jours avant le début de la formation, Hommes & Entreprises Centre se réserve la possibilité de facturer une indemnité forfaitaire de 20% du prix de la formation. En cas d'abandon d'un ou plusieurs stagiaires en cours de formation, celle-ci sera facturée à l'entreprise dans sa totalité.

CAS D'EMPECHEMENT D'UN PARTICIPANT :

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. En cas d'annulation trop tardive (moins de 2 semaines avant le début de la formation), Hommes & Entreprises Centre se réserve le droit de facturer au client à titre d'indemnité forfaitaire :

- 50% du prix du stage pour une annulation intervenant entre 1 et 2 semaines avant le début de la formation.
- 100% du prix du stage pour une annulation intervenant moins d'1 semaine avant le début de la formation.

L'acquiescement de ce dédit de formation ne pourra en aucun cas être imputé sur le montant correspondant de la participation au développement de la Formation Professionnelle.

ARTICLE 5

REPORTS OU ANNULATIONS :

En cas de force majeure, Hommes & Entreprises Centre se réserve le droit d'annuler ou de reporter les formations décrites dans le présent document. En cas de report ou annulation, l'entreprise sera avisée, au plus tard 8 jours avant la date de début de la formation. Dans ce cas, le client peut soit reporter l'inscription à une autre session de son choix, soit annuler sa demande d'inscription. Hommes & Entreprises Centre ne peut être tenu responsable des coûts ou dommages conséquents à l'annulation du stage, ou à son report à une date ultérieure.

ARTICLE 6

PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Conformément aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal.

Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.

ARTICLE 7

DIFFERENDS EVENTUELS - RESPONSABILITE :

En cas de contestation ou d'un différend ne pouvant pas faire l'objet d'un règlement amiable, la partie la plus diligente saisira la juridiction compétente. Hommes & Entreprises Centre ne pourra en aucun cas être déclarée responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par des prestations fournies.

Le

A

Cachet, Signature et nom du signataire